

## Master droit notarial

Par **lucy13**, le **27/08/2019** à **01:28**

Bonjour à tous,

dernièrement j'ai obtenu mon BTS notariat et la semaine prochaine je commence une licence pro métiers de l'immobilier. J'aimerais savoir si après ça je pouvais intégrer un Master Droit notarial afin de devenir notaire ?

Merci beaucoup.

Par **Isidore Beautrelet**, le **27/08/2019** à **07:45**

Bonjour

Alors les licences pro peuvent candidater à des M1, mais contrairement aux titulaires d'une licence général, ils n'ont pas de place garantie **A lire jusqu'au bout :**

<https://www.letudiant.fr/etudes/licence-professionnelle/selection-en-master-pas-de-place-garantie-pour-les-diplomes-de-licences-pro.html>

Cela est logique puisque la licence pro n'est pas faite pour poursuivre en Master mais pour intégrer directement le marché du travail.

Les Master droit notarial font partie des Master les plus sélectifs, je crains que vos chances d'être prises soit quasi nulles.

Si vous voulez vraiment devenir notaire, il faudra passer par la case licence général.